



En exercice : 58
Présents : 43
Votants : 48

Séance du 19 septembre 2022

Le dix-neuf septembre deux Mille Vingt-deux à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 13 septembre 2022, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

TRIDON Fabrice, suppléant
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
DALIFARD Alexia, titulaire
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
/
/
TISON Hervé, LÉPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
Christophe LANGOUËT, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, BÉZIER Florence, titulaires
BANNIER Géraldine, titulaire
de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, PREVOSTO Dominique, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
/
/
JUGÉ Joseph, titulaire
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, PELLUAU Philippe, titulaires
/
CLAVREUL Yannick, titulaire
PÈNE Loïc, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
/
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), CHAUVIN Maxime (Ballots), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), MAHIER Aurélie (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), CHADELAUD Gaétan (La Roë), LEFÈVRE Laurent (Quelaines-Saint-Gault), LIVENAIS Norbert (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes), GUINEHEUX Dominique (Saint-Quentin-les-Anges)

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brain-sur-les-Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), HAMARD Benoît (Craon), JULIOT Thierry (La Rouaudière), DERVAL Séverine (La Selle Craonnaise), GUILLET Vincent (Saint-Aignan-sur-Roë),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Jean Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Maurice RADÉ
Aurélie MAHIER a donné pouvoir à Bertrand de GUÉBRIANT
Laurent LEFÈVRE a donné pouvoir à Christine de FARCY de PONTFARCY

Gaétan CHADELAUD a donné pouvoir à Richard CHAMARET
Norbert LIVENAIS a donné pouvoir à Patrick GAULTIER

Secrétaire de Séance : Élu Gérard LECOT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2022-09/126 – MARCHÉS PUBLICS

CONTRATS D'ASSURANCES CCPC ET CIAS – ACCOMPAGNEMENT D'UN CABINET POUR LA NÉGOCIATION DE L'ENSEMBLE DES CONTRATS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE

CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 19 septembre 2022

OBJET 2022-09/126 – MARCHÉS PUBLICS

**Contrats d'assurances CCPC et CIAS –
Accompagnement d'un cabinet pour la
négociation de l'ensemble des contrats**

M. Christophe LANGOUËT, Président, en raison de l'absence de M. Maxime CHAUVIN, Vice-Président en charge des Finances/Marchés publics, rapporte au Conseil Communautaire que les contrats d'assurance arrivent à échéance le 31 décembre 2023.

Il est proposé de lancer une consultation afin de retenir un cabinet qui sera chargé de procéder à :

- l'analyse des contrats d'assurance existants de la CCPC et du CIAS,
- l'accompagnement dans la renégociation de ses derniers.

Ce qui permettra une remise en concurrence de l'ensemble des contrats d'assurance, avec effet au 1^{er} janvier 2024.

Après avis favorable du Bureau en date du 12 septembre 2022,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

- ⇒ **ACCEPTE** la proposition ci-dessus,
- ⇒ **CHARGE** le Président de procéder aux formalités nécessaires et de signer toutes pièces à intervenir dans le cadre de ce dossier.

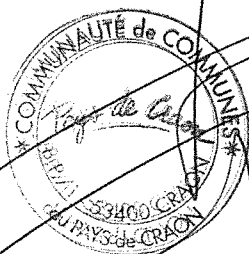
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Craon, le 23 septembre 2022

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUËT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20220919-DELIB202209126-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

Affichage : 03/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

